

Le **B**ulletin
d'**I**nformation
des **P**rofs-relais
de la Mayenne



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne



Une décennie d'information(s) au sujet des Relations Education-Economie et au service de l'essor des Relations Ecole-Entreprise en Mayenne.

Le 1er numéro du BIP a été publié en octobre 2011. Il y aura très bientôt dix ans...

A l'époque, la DSDEN s'appelait encore l'IA. L'IEN IO du 53 était Alain Levesques et l'Inspectrice d'Académie Solange Deloustal. Nous les saluons tous deux très amicalement.

C'était l'époque d'APB et du PDMF, mais également de la mise en place des CLEE.

Au sommaire de ce numéro 1 : « Quelques données statistiques sur la Mayenne ». Si vous consultez la page 5 de ce numéro 29, vous constaterez que la boucle des 10 ans est bouclée. Stéphane Foricher présentait, au nom de la CCI, la Nuit de l'orientation et « Ouvre-Boîtes », très lointain ancêtre de l'Apprentibus. Un article relatait une visite d'entreprise proposée aux profs-relais par le Medef le 27 juin précédent : celle du site Ouest-France de Chantepie. Sur la photo qui l'accompagne, on reconnaît de « vieux » collègues... parfois encore fidèles au poste en Mayenne. C'était le (presque) début des Mercredis de l'entreprise.

Au final, que d'évolutions dans les REE au cours de ces 10 années. Mais aussi combien de dispositifs collaboratifs, souvent précurseurs, mis en œuvre en Mayenne ! Ce numéro 29 est l'occasion de saluer l'installation sur le territoire de la Référente Orientation mandatée par la Région (ROR) : Alexia Prévot nous explique sa mission en Page 4. Bienvenue à elle.

Le 9 juin, c'était enfin le retour des REE en présentiel dans notre département !

En matinée, la « **JOURNÉE DES FAMILLES** »-test a pu avoir lieu, avec une année de retard au regard du programme initial. Mais c'est tant mieux : l'équipe de pilotage du module (un partenariat entre la DSDEN, la DDEC, le MEDEF, l'UIMM et les 2 collèges de Meslay-du-Maine) a eu tout le temps nécessaire pour peaufiner le concept et informer les élèves, leurs parents et les entreprises. Le principe : les élèves du niveau 4ème vont, sur le temps scolaire (au mieux, un mercredi), passer une journée en entreprise avec un membre de leur famille proche (papa, maman, un oncle, une tante...). Un bilan sera tiré de cette 1ère expérience avant d'envisager de proposer le projet à d'autres collèges en 2021/2022.

L'après-midi, 3ème « **MERCREDI DE L'ENTREPRISE** » de l'année (et oui, le rythme des visites a été respecté malgré tout !) chez **MPO à Villaines-la-Juhel**. Pressage de disques vinyles, des plus sobres (c'est-à-dire noirs) aux plus colorés (avec éclats de couleur ou « splatters » par exemple) ; packaging de prestigieux produits de divertissement, de beauté et d'épicerie fine : au-delà de la prise d'informations sur les métiers et les compétences de l'entreprise, cette visite fut aussi un régal pour les yeux.

Et pour fêter ce retour sur le terrain comme il se doit,

le BIP s'enrichit de 2 pages spéciales : un MERCREDI DE L'ENTREPRISE « tout en images », à suivre.

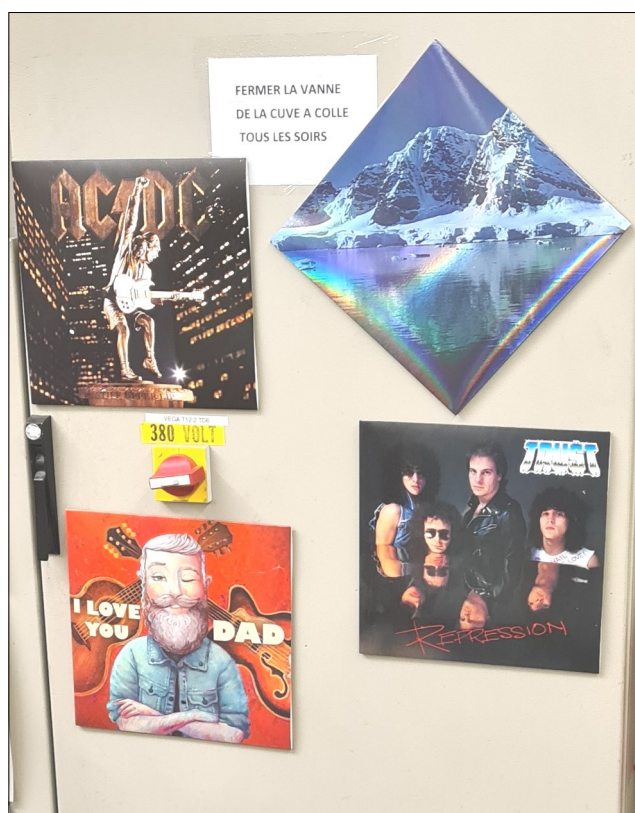
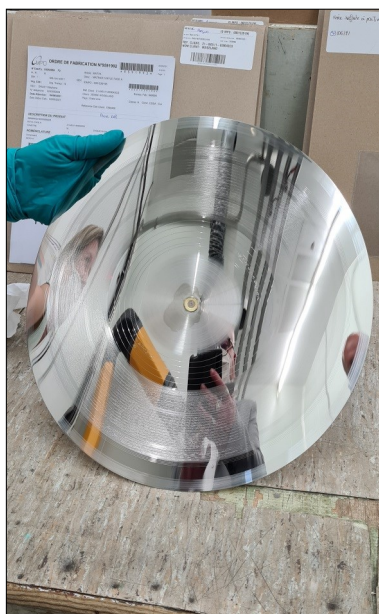
Un Mercredi de l'entreprise « tout en images » chez MPO
à Villaines-la-Juhel le 9 juin.

www.mpo-international.com



Un Mercredi de l'entreprise « tout en images » chez MPO à Villaines-la-Juhel le 9 juin.

*Un grand merci à M. De Poix,
Président du conseil de surveillance,
ainsi qu'à M. Pingetot,
Président du directoire,
pour leur accueil chaleureux
et leurs explications éclairées.*



**Alexia Prévot est la R.O.R. Mayenne :
elle nous explique en quoi consiste sa
mission de Référente Orientation Région.**

Alexia.PREVOT@paysdelaloire.fr



La mission des R.O.R. PDL repose sur 4 axes structurants :

- la mise en place d'actions d'information sur les métiers et les formations dans les établissements scolaires
- la contribution au rapprochement école-entreprise
- l'animation territoriale des réseaux d'acteurs de l'orientation tout au long de la vie
- l'organisation de la présence de la Région dans les salons et forums de l'orientation.

- Quelle trajectoire professionnelle vous a amenée à exercer la mission de ROR ?

Cela fait 10 ans maintenant que je travaille dans le secteur de l'orientation et de l'insertion professionnelle en Mayenne. J'ai eu la chance d'occuper diverses fonctions comme conseillère emploi ou formatrice sur des actions d'orientation auprès de jeunes en situation de décrochage. Avant d'être recrutée au poste de référente orientation, je travaillais pour un centre de formation d'apprentis. J'accompagnais les jeunes, les familles dans la construction du projet d'apprentissage. J'avais un lien fort également avec les entreprises. La mission de référente orientation région est de contribuer à la construction d'une orientation éclairée des jeunes Mayennais, en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative et des acteurs économiques du territoire. C'est cet enjeu qui fait tout mon intérêt pour la mission du référent orientation.

- Au regard des "4 axes structurants" énumérés plus haut, quelles vont être vos priorités d'action ?

Le besoin qui apparaît prioritaire dans les différents échanges que j'ai eus à aujourd'hui, c'est d'améliorer la lisibilité et la visibilité des outils, des ressources et des actions dont les acteurs de l'orientation peuvent se saisir pour accompagner les jeunes et les familles. Il faut faciliter le travail des PsyEN et des enseignants en apportant une meilleure information auprès des établissements sur l'offre de service régionale en matière d'orientation (complémentaire des outils existants). Ma présence sur le territoire offre un relais de proximité pour les chefs d'établissement afin de faciliter la mise en œuvre, dans le cadre de leur projet d'établissement, d'actions d'information sur les métiers et les formations au bénéfice des élèves et de leurs familles.

- Pensez-vous proposer des projets ou des dispositifs nouveaux dans le domaine des R.E.E. ?

Ma première mission est d'identifier tout ce qui existe en termes de projets et de dispositifs en Mayenne. Il y a de nombreuses actions intéressantes dans notre département qui méritent d'être soutenues, valorisées. En mobilisant les réseaux d'acteurs économiques sur le territoire (branches professionnelles, chambres consulaires, clubs d'entreprises...) mon objectif est d'étoffer la base de données des professionnels prêts à présenter leur métier, leur secteur professionnel et leur parcours dans les établissements scolaires, et d'identifier davantage d'entreprises volontaires pour organiser des opérations portes ouvertes au bénéfice des jeunes et de leurs enseignants.

- Un professeur-relais peut-il entrer directement en contact avec vous ?

Bien sûr, je suis disponible pour tout échange autour de projets au bénéfice des élèves et des familles. Ma présence sur le Département sert justement à repérer et accompagner les initiatives locales.

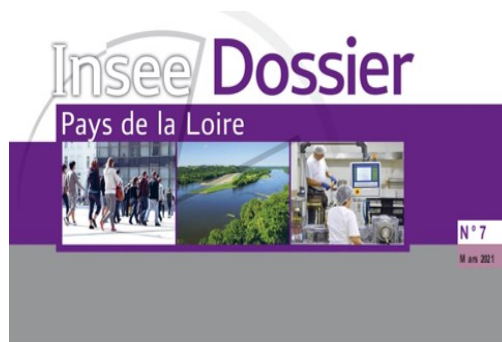
Propos recueillis par HLG.



La mission confiée aux Référent(e) Orientation Région s'inscrit dans le cadre de la l'application de la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Le Conseil Régional est à ce titre pleinement compétent en matière d'information sur les métiers et les formations.

L'INSEE passe la Mayenne au peigne fin.

**l'essentiel des données officielles les plus récentes
à caractères socio-géographique et socio-économique
dans une publication :**



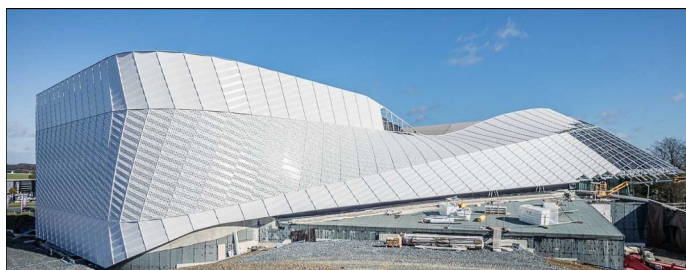
**Diagnostic de la Mayenne :
sept enjeux majeurs pour l'avenir**

Parmi les bonnes feuilles de ce dossier, passionnant pour qui veut connaître les réalités du département, celles concernant directement les champs de l'éducation et de la formation (*en pages 13 et 14*) : **« Peu de formations du supérieur mais l'apprentissage et les contrats de professionnalisation en réponse aux besoins de main-d'oeuvre ».**

Extraits : « En Mayenne, l'offre de formation ne répond pas entièrement aux besoins des jeunes étudiants, notamment pour certaines filières universitaires longues ou les cursus de préparation aux grandes écoles. Ils sont nombreux à quitter le département pour suivre ce type de formation. (...) Après le bac, 7 jeunes Mayennais sur 10 partent poursuivre leurs études ailleurs.

En lien avec les besoins importants du système de santé, les effectifs des cursus paramédicaux augmentent depuis plusieurs années. L'apprentissage et les contrats de professionnalisation sont aussi montés en charge. (...) Le niveau de diplômes est élevé et les salariés, en particulier les jeunes, ne trouvent pas toujours d'emploi en adéquation avec leurs qualifications. (...) En 2017, le taux de salariés surdiplômés est de 28 % en Mayenne (...) mais il est de 43 % pour les moins de 25 ans contre 40 % dans l'ensemble des Pays de la Loire ».

En matière de grands caractères économiques (*pages 18 à 21*) il est dit qu'« **après 40 ans de mutation, l'économie mayennaise conserve ses spécificités agricoles et industrielles** », notamment que la dynamique du secteur tertiaire ne compense pas les pertes d'emplois des autres secteurs (3000 emplois nets disparus dans le Département entre 2007 et 2017, essentiellement dans l'agriculture, l'industrie et la construction), que la Mayenne « demeure une place forte de l'agriculture française » et que le tissu industriel départemental est spécifique (par exemple, les IAA représentent 28 % de l'emploi dans le secondaire)



Vous souhaitez consulter l'ensemble des données statistiques concernant la démographie, les mobilités résidentielles, l'offre de formation, le marché de l'emploi, l'économie, les déplacements domicile-travail, la précarité, l'accès aux équipements et la santé en Mayenne, publiées par l'INSEE en mars 2021 ?

Connectez-vous à www.insee.fr ou au site de la DSDEN : www.dsden53.ac-nantes.fr , rubrique « Infos pratiques », onglet « Présentation du département ».

Du côté des ressources :

se tenir informé et réfléchir à l'impact des politiques publiques via le site de l'IPP, www.ipp.eu

L'Institut des politiques publiques vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes de la recherche en économie.

Les travaux des chercheurs affiliés à l'IPP se rapportent à des thématiques qui couvrent un large éventail de politiques publiques : la fiscalité, les politiques sociales, les politiques d'emploi, l'éducation, la santé, les retraites, le logement, l'aménagement du territoire, la démocratie et les institutions, les politiques sectorielles.

L'IPP publie ses travaux et résultats sur le net dans un format universitaire classique mais également dans des formats adaptés à un plus large public, sous forme de notes et de rapports synthétiques. Ceci afin de **favoriser l'appropriation par les citoyens des termes du débat public**. Par ailleurs, l'IPP développe des outils en ligne permettant au plus grand nombre de se familiariser avec les enjeux des politiques publiques, notamment les « Barèmes IPP ».

Parmi les 66 **Notes IPP** mises en ligne depuis 2012, une douzaine est consacrée directement à notre système éducatif.

Les plus récentes :

- « **Grandes Ecoles : quelle ouverture depuis le milieu des années 2000 ?** » (janv. 2021 - voir le « Zoom » ci-contre - / une note de 8 pages, une synthèse de 34 pages et un rapport de 308 pages)
- « **Secteurs multi-collèges à Paris : quel bilan après 3 ans ?** » (fév. 2021 : une note et une synthèse de 8 pages chacune ainsi qu'un rapport de 219 pages).



Zoom - capture d'écran :

la présentation de la Note IPP 61 sur www.ipp.eu

« Grandes écoles : quelle ouverture depuis le milieu des années 2000 ? ».

Résumé : Grâce à des données riches et inédites, cette note documente l'évolution du recrutement des grandes écoles depuis le milieu des années 2000, selon plusieurs dimensions : composition sociale, origine géographique des étudiants et répartition filles/garçons.

Malgré les dispositifs d'« ouverture » qui ont été mis en place par certaines grandes écoles pour tenter de diversifier le profil de leurs étudiants, leur base de recrutement est restée très étroite et n'a guère évolué au cours des quinze dernières années. Alors que leurs effectifs ont fortement augmenté au cours de la période, ces institutions d'élite sont restées presque entièrement fermées aux élèves issus de milieux sociaux défavorisés, la part des étudiants non franciliens n'a pas progressé et les filles y demeurent sous-représentées.

Cette permanence des inégalités d'accès aux grandes écoles ne s'explique qu'en partie par les écarts de performance scolaire entre les groupes considérés. Elle trouve sa source, en amont, dans l'absence de diversification du recrutement des classes préparatoires et des écoles post-bac.

L'impuissance des dispositifs d'ouverture sociale mis en œuvre depuis le milieu des années 2000 à amorcer une démocratisation des grandes écoles met en lumière les limites de l'approche qui a jusqu'à présent été privilégiée : un foisonnement d'initiatives locales, sans réelle coordination nationale et rarement évaluées. Ce constat d'échec invite à repenser les leviers qui pourraient être mobilisés pour diversifier le recrutement des filières sélectives et favoriser une plus grande circulation des élites.

Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°29.

**Retrouvez-le en ligne
ainsi que les anciens numéros sur**

www.dsden53.ac-nantes.fr

rubrique Relation Education - Economie

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)

est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –

Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –

53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Hugues Le Guével

hugues.le-quevel@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével